



Statut bien immobilier

Par Soleil

Bonjour, je suis propriétaire d'un appartement qui n'existe pas. Acheté en VEFA, il y a 20ans, le promoteur n'a pas eu de permis de construire, a été liquidé, et nous sommes restés une dizaine de co propriétaires. Certains saisis, d'autres disparus, moi, j'ai une hypothèque sur ma part qui représente 1/10 d'un terrain . Donc invendable. Commenté sortir
Merci pour vos idées